

Commune de Vauxrenard

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-deux et le neuf janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 3 janvier 2023.

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - M. GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - Rollande Rocher - MM. SAVOYE Marc - TRICHARD Pascal.

Absent excusé : M. Sylvain Dory

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h

Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte-rendu
- Désignation du secrétaire de séance
- Décisions du maire prises par délégation
- Adressage : délibération
- Demande de subventions pour l'année 2023 : délibération
- Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux
- Questions diverses

Approbation du précédent compte rendu : à l'unanimité des membres présents avec 1 abstention

Nomination du secrétaire de séance : Rollande Rocher

Décisions du maire prises par délégation

- Cadeaux départs à la retraite : recherche de ce qui avait été fait pour les précédents départs à la retraite pour offrir l'équivalent. Il a été décidé d'offrir :
 - Pour Marc Rebregot : 1 bon pour 2 repas au restaurant EMA, un cadeau lui avait été déjà fait lors de la fin du précédent mandat,
 - Pour Myriam Canard : 1 bon pour 2 repas au restaurant EMA et une carte cadeau CULTURA.
- Lors de la commande de sel s'est posé la question du stockage des palettes. Une palette est stockée chez Aurélien Trichard (prestataire de service de la commune pour le déneigement) et Nicolas Canard reste d'accord pour stocker le sel sous son hangar aux Brigands.

- Validation d'envoyer les 3 agents de la commune en formation 1^{er} secours (PSC1). Cette formation sera dispensée à la caserne des pompiers du FIEF à Emeringes. Le coût est de 70 € / agent.
- Programmation de 4 formations pour la secrétaire de mairie cette année dispensée par le CNFPT : Les bases des finances publiques locales, l'organisation et la gestion des cimetières, les fondamentaux de l'état civil, formation de base à la fonction publique territoriale et au statut. Cette programmation correspond à l'évaluation des besoins par rapport aux problématiques rencontrées.
- L'entreprise Bois Blanc Service a demandé un arrêté de circulation pour interdire la circulation sur la route de Montgoury pour vidanger les grumes entre le 9/01 et le 12/01. M.le Maire l'a signé. La plainte déposée l'année dernière n'est pas finit d'être instruite. Un état des lieux a été fait il y a deux ans. Des photos de l'état de la route sont faites régulièrement.
- Demande d'un habitant de la commune pour que le raccordement à la fibre à son logement soit réalisé sous tranchée, la traversée est prévue sous un chemin communal entre un poteau téléphonique et son terrain. Une permission de voirie sera faite pour autoriser cette traversée sous-terrain du chemin communal.

Délibérations :

➤ Adressage

Après avoir présenté le fichier d'adressage mentionnant la dénomination des voies de la commune et le numérotage attribué à chaque habitation de Vauxrenard.

Mr le Maire propose que le Conseil Municipal valide l'adressage existant afin de pouvoir certifier et publier ces adresses sur la Base Adresse Locale ou par tout autre moyen.

Mr le Maire propose au conseil municipal de pouvoir modifier ou attribuer un nom de voie et la numérotation d'un bâtiment.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** l'adressage existant afin de pouvoir certifier et publier ces adresses sur la Base Adresse Locale ou par tout autre moyen.
- **AUTORISE** Mr le Maire à modifier ou attribuer la numérotation d'un bâtiment.
- **N'AUTORISE PAS** Mr le Maire à modifier ou attribuer un nom de voie.

➤ Demande de subventions et modalités de financement pour l'année 2023

M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer des demandes de subventions auprès des différentes institutions et services susceptibles de soutenir les actions de la commune pour l'année 2023. Il sollicite également l'autorisation d'étudier des solutions de financement durant l'année 2023 pour financer des travaux communaux.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **AUTORISE** Mr le Maire à déposer des demandes de subventions et d'étudier les solutions de financement pour l'année 2023.

Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux :

- Commission Environnement à Lancié : Daniel Forest n'a pas pu s'y rendre
- Commission Sociale prévue le 17 janvier

Questions diverses

- Retour sur la cérémonie d'échange des vœux : retour positif avec une centaine de personnes présentes. Présence de M. le Sous-Préfet. M. le Député s'est excusé de ne pas pouvoir venir mais a proposé de venir lors d'un conseil municipal. Cet échange des vœux a permis à la municipalité de rappeler ce qui a été réalisé lors de ces deux dernières années. M. le Maire remercie les conseillers municipaux. M. le Maire indique qu'il se rendra aux Vœux de la mairie d'Emeringes.
- Souci sur la demande de subvention auprès de la SMRB pour les travaux de curage de la lagune. La difficulté est liée à notre redevance d'assainissement de 0.45 € / m3, celle-ci est inférieure au seuil minimum de 1 € / m3 demandé par le SMRB pour être éligible à l'obtention d'une subvention. Les travaux seront tout de même réalisés sans subvention.
- Retour sur le rendez-vous avec Nathalie Tissier-Cheveau du service projets subventions et labellisations de la CCSB : il a été échangé avec M. le Maire et les adjoints les différentes stratégies de dépôts et conseils concernant les demandes de subventions en fonction des projets. Concernant le projet d'aménagement du parking de la salle des fêtes, il sera déposé une demande de subvention auprès de la région, de l'état, de la CCSB par le biais de fond de concours.
- Réparation Croix de l'Oisillon : Devis de l'entreprise Bouillard de 22 000€ HT. Contact entreprise Caillet de Trades pour demander un autre devis afin de comparer.
- L'association Chat-Pito, centre de loisir à Villié-Morgon pour les mercredis et vacances scolaires propose une convention pour une contribution financière de la commune aux frais de garde pour les familles de Vauxrenard utilisant le service. Proposition d'en reparler dans un prochain conseil après avoir mieux analysé le contenu de cette convention.
- Réserve incendie Changy : l'entreprise Remuet attends la bonne période au niveau de la météo pour intervenir.
- Derichebourg : retard sur la fin des travaux de remplacement des fils nus à Voluet et Changy
- Achat au comité d'animation de Vauxrenard de 78 verres gravés pour la commune pour mise à disposition lors d'événements organisés par la commune. Ils sont au prix de 15€ les 6.
- Prévoir une signalisation pour indiquer la bibliothèque à l'entrée de la mairie
- Daniel Forest a fait le tour des toitures des bâtiments communaux (Salle des fêtes, Eglise, Salle des associations, Maison de l'ancienne poste, maison de la pépinière) avec Florent Benoit. Il a été constaté la présence de beaucoup de mousses, de cheneaux bouchés, de tuiles à remplacées... En attente du devis. M. Benoit va prioriser les interventions et la commune pourra faire le choix de faire tout l'entretien cette année ou d'échelonner sur plusieurs années.

La séance est levée à 22h15
Prochaine séance le lundi 6 février 2023.

Le Maire,

Sixte Denuelle



La secrétaire de séance,

Rollande Rocher

